GEMENG DIPPECH

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 6 avril 2023 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 26 / 2023

Objet de l'autorisation : Aménagement d'une pergola à l'arrière de la maison.

Nom et adresse du requérant : Monsieur Fei Xu
17, Millebierg
L-4977 Bettange-sur-Mess

Localisation de la construction : 17, Millebierg
L-4977 Bettange-sur-Mess
Num.cad. 708 / 2527
Sect. B de Bettange-sur-Mess
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.

La bourgmestre,
Manon BEI – ROLLER

Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.

Administration communale de Dippach
11, rue de l'Eglise
L-4994 Schouweiler
BP 59
L-4901 Bascharage
T 27 95 25 280
F 27 95 25 299
E technique@dippach.lu
I www.dippach.lu